

## **Rapport du Président**

Séance publique du  
lundi 6 février 2023  
**N° CD-2023-1-8-5**  
**N° applicatif 5437**

### **8<sup>ème</sup> Commission**

Commission Efficacité et sobriété financière

### **Service instructeur**

Direction des services de l'Assemblée

### **Service consulté**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DU 8 DÉCEMBRE 2022**

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du jeudi 8 décembre 2022 présenté sous forme de transcription in extenso.

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace s'est réuni en séance plénière le jeudi 8 décembre 2022 en salle de l'Assemblée à COLMAR.

Cette réunion publique était notamment consacrée à la présentation des Orientations budgétaires 2023, suivie d'un débat.

Le procès-verbal de cette réunion publique, qui se présente sous forme de transcription in extenso, est adressé aux Conseillers aux fins d'adoption.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY